

**M. Mulroney:** Le Canada a toujours été reconnu comme un pays fondé sur la raison et le compromis, le respect mutuel et la bonne entente. Il s'est surtout fait connaître comme un pays dont les citoyens et les institutions ont su donner un caractère humain et raisonnable aux préceptes juridiques de la démocratie.

Pourquoi en serait-il autrement aujourd'hui? Ce sont les Canadiens qui, depuis 123 ans, donnent tout son sens, son élan et son enthousiasme à notre pays et, si nous continuons à les écouter et à viser les idéaux les plus élevés, notre pays restera grand et magnifique encore 123 ans, voire à jamais.

[Français]

En proposant l'adoption de l'Accord du lac Meech et d'une résolution d'accompagnement qui sera proclamée plus tard, le premier ministre McKenna s'en tient à la Déclaration d'Edmonton de 1986, par laquelle les premiers ministres des provinces ont convenu, de façon unanime, que la priorité était le retour du Québec dans la famille constitutionnelle. Les premiers ministres ont bien dit alors que c'était là une priorité absolue et que les autres questions ne seraient abordées qu'une fois celle-ci réglée.

Bref, la résolution du Nouveau-Brunswick permettra de compléter la première ronde, afin que nous puissions ensuite passer à la deuxième. C'était la décision en toutes lettres, énoncée par les premiers ministres de toutes les provinces du Canada, à Edmonton en 1986, et l'Accord du lac Meech donne suite à leurs demandes. À ce fait, la résolution ne s'agit pas d'une proposition à prendre ou à laisser. Le dialogue que le comité spécial de la Chambre va susciter parmi la population nous permettra à tous de nous persuader que la Constitution sera bel et bien un instrument d'unité et un reflet fidèle, espérons-le, de nos valeurs.

Le gouvernement voudra évidemment aussi que le comité lui fasse des recommandations, non seulement sur le contenu de la résolution d'accompagnement, mais aussi sur le moment où il conviendrait d'adopter les amendements qu'elle contient. La proclamation de l'Accord du lac Meech ne dépend pas directement de celle de la résolution d'accompagnement, mais le premier ministre McKenna a dit que sa résolution devra obtenir un appui important avant qu'il puisse lui-même faire adopter le lac Meech au Nouveau-Brunswick. Le comité jouera un rôle particulièrement important pour que les

### *Initiatives ministérielles*

amendements proposés rallient un large consensus national et obtiennent aussi la faveur de la population.

[Traduction]

C'est pourquoi nous proposons que le comité soit autorisé à se déplacer, en tenant compte de la nécessité qu'il remette son rapport en temps utile et de l'ampleur des appuis qu'il doit mobiliser. C'est en créant une telle dynamique que nous pouvons le mieux nous assurer que des amendements seront en effet apportés. Mais il ne faut pas surtout perdre de vue la question la plus cruciale, qui était au coeur de la déclaration d'Edmonton et au coeur de toutes les interventions aux Communes, à savoir que l'Accord du lac Meech doit être proclamé d'ici le 23 juin, sinon il n'y aura pas d'accord.

Nous sommes arrivés à un seuil critique de notre histoire. Au Canada, l'unité est le fruit d'une volonté nationale. Elle n'est pas née d'une menace de violence émanant d'un ennemi commun. Les liens qui nous rattachent n'ont pas été non plus façonnés dans les flammes d'une révolution ou d'une guerre civile. Cette nation extraordinaire n'a pas été édifée dans le creuset d'une lutte entre les hommes, mais d'une lutte contre la nature.

Notre unité s'est forgée au fil de générations qui ont dû vaincre l'isolement et surmonter d'énormes difficultés climatiques et géographiques pour bâtir à la grandeur d'un continent une nation moderne, prospère et généreuse.

Mais cette fois-ci, nous sommes confrontés à une situation différente. Cette fois, le danger ne vient pas d'un climat extrêmement rigoureux ou d'un monde hostile. Cette fois, le danger vient de l'intérieur—il vient du désaccord entre nous sur la façon de faire de cette terre exceptionnelle que nous a léguée la Providence un pays encore meilleur. La situation est envenimée par une attitude égocentrique étrangère à notre caractère national et contraire à nos intérêts collectifs.

• (1530)

La solution, c'est dans nos esprits qu'il faudra la trouver, c'est-à-dire en reconnaissant la gravité de notre dilemme, et c'est dans nos coeurs, c'est-à-dire en faisant fond sur les valeurs nationales de compréhension et d'équité qui ont édifié ce pays.

L'avenir du Canada est entre nos mains. Il faut agir maintenant, il faut reconnaître le danger. Faisons les compromis nécessaires. Agissons dans un esprit de générosité et de tolérance en respectant les valeurs fondamentales de nos ancêtres. Veillons à assurer dès maintenant aux générations à venir le patrimoine que nous voulons leur laisser.